

## LA DEFINITION

La commune est confrontée à plusieurs types de risques majeurs, d'origine naturelle ou technologique.



**l'aléa**

Un phénomène ou événement potentiellement dangereux d'origine naturelle ou humaine

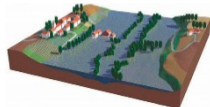
+



**l'enjeu**

Une zone sensible car occupée par des populations, des activités ou des espaces naturels.

= **le risque**



Source : Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires

## LES RISQUES



INONDATION



TEMPETES ET RISQUES CLIMATIQUES



MOUVEMENTS DE TERRAIN



SEISME



RADON



TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

## L'ALERTE

En cas d'évènement, le Maire doit relayer le message d'alerte et les consignes à suivre aux populations, en utilisant les moyens suivants :

- Porte à porte
- Réseaux sociaux
- Application Illiwap
- Panneau lumineux

## LA PRISE EN CHARGE

S'il est nécessaire d'évacuer (de 24 à 72 heures), les services municipaux organiseront l'accueil des populations dans les lieux suivants.

- Salle de spectacle de la Hune - 1 avenue du Champ de la Caille
- Salle des sports du Gravion - 52-56 Route de Poitiers
- Salle communale Val du Clain - Rue de Mauroc
- Salle communale Chantejeau - Rue des érables
- Salle communale André Coquema - La Varenne - Rue du Clain
- Salle communale le Prieuré - Impasse du Prieuré

## POUR EN SAVOIR PLUS

Le DICRIM complet est consultable en mairie durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la ville. Il vous suffit de scanner le QR Code !



## LES CONSIGNES

### À NE PAS FAIRE



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école. Ils sont pris en charge dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité).



Je ne téléphone pas afin de laisser les lignes libres pour les secours.



Je ne fume pas, ne provoque pas de flammes ou d'étincelles.



Je n'emprunte pas les voies fermées, ne descends pas dans les caves ou sous-sols et n'utilise pas les ascenseurs ou portes automatiques.

### À FAIRE



Je respecte les consignes données par les autorités.



Je me tiens informé, j'écoute la radio sur ICI Poitou 87,6 MHz et 106,4 MHz ou R.E.C 103,7 MHz.



Je favorise l'entraide avec mes voisins et signale à la mairie les personnes vulnérables afin qu'elles puissent être aidées par les secours.



Je fais un bon usage des médias sociaux : je ne relaie que les informations fiables provenant des sites officiels des autorités. La diffusion d'informations erronées peut menacer le bon déploiement des équipes de secours et me faire courir, ainsi qu'à mes proches, des risques supplémentaires.

SAMU : 15 | Police secours : 17 | Pompiers : 18

Urgence SMS : 114 | Urgence Europe : 112

Mairie : 05 49 37 44 00

# A MOI DE JOUER !

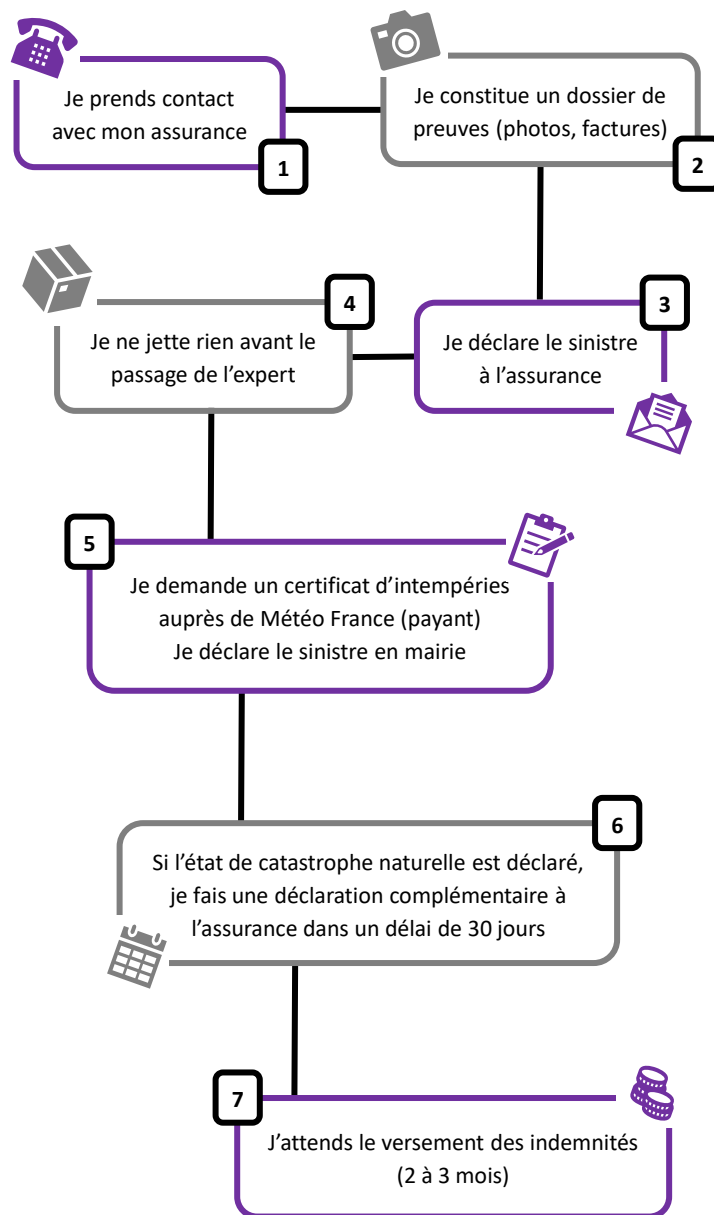
## JE PREPARE MON KIT D'URGENCE



- Téléphone + chargeur + batterie externe chargée
- Vêtements chauds et couverture de survie
- Papiers d'identité, clés
- Argent liquide
- Lunettes
- Médicaments
- Articles pour bébé
- Nourriture + eau
- Radio + piles
- Lampe de poche + piles
- Bougies, briquets, allumettes

Pensez-à prendre un doudou, un jeu de cartes ou des coloriages pour occuper et rassurer vos enfants

# APRES LA CRISE



# COMMUNE DE SAINT-BENOÎT

## DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

EDITION 2026



LES RISQUES MAJEURS, LES CONNAÎTRE POUR MIEUX S'EN PROTÉGER

### Le mot des élus

Notre territoire est exposé à des risques qu'ils soient d'origine naturelle ou technologique.

Nous vous invitons à garder ce document précieusement et à le partager avec tous les membres de votre famille. Il contribue à l'acquisition de bons réflexes et facilite la gestion d'un évènement exceptionnel.

Par définition, il est difficile de prévoir l'imprévisible, mais nous pouvons nous y préparer.

**A nos côtés, soyez acteurs de notre sécurité !**



une ville-jardin extraordinaire!

